

464 (V). Nominations aux postes vacants au Comité des contributions

L'Assemblée générale

1. *Nomme* membres du Comité des contributions les personnes dont les noms suivent :

Sir Sydney Caine,
M. Adolfo Nass,
M. Elmer Boyd Staats,
Mlle Maria Z. N. Witteveen;

2. *Déclare* Sir Sydney Caine, M. Adolfo Nass et Mlle Maria Z. N. Witteveen nommés pour une période de trois ans à compter du 1er janvier 1951 et M. Elmer Boyd Staats pour une période de deux ans à compter du 1er janvier 1951.

*324ème séance plénière,
le 14 décembre 1950.*

465 (V). Nomination à un poste vacant au Comité des commissaires aux comptes

L'Assemblée générale

Nomme le Vérificateur général des comptes de la Colombie membre du Comité des commissaires aux comptes pour une période de trois ans à compter du 1er juillet 1951.

*324ème séance plénière,
le 14 décembre 1950.*

466 (V). Nomination à un poste vacant au Comité des placements

L'Assemblée générale

Approuve la nouvelle nomination, par le Secrétaire général, de M. Jacques Rueff, Gouverneur honoraire de la Banque de France, comme membre du Comité des placements pour une période de trois ans à compter du 1er janvier 1951.

*324ème séance plénière,
le 14 décembre 1950.*

467 (V). Nominations aux postes vacants au Tribunal administratif des Nations Unies

L'Assemblée générale

1. *Nomme* membres du Tribunal administratif des Nations Unies :

Le Très Honorable Lord Crook,
M. Vladimir Outrata,
M. Hamed Sultan;

2. *Déclare* le Très Honorable Lord Crook et M. Vladimir Outrata nommés pour une période de trois ans expirant le 30 novembre 1953 et M. Hamed Sultan nommé pour une période de deux ans expirant le 30 novembre 1952¹⁸.

*324ème séance plénière,
le 14 décembre 1950.*

468 (V). Prévisions de dépenses supplémentaire pour l'exercice financier 1950

L'Assemblée générale

Décide que, pour l'exercice financier 1950,

1. Le crédit de 49.641.773 dollars des Etats-Unis ouvert par la résolution 356 (IV), adoptée le 10 décembre 1949 par l'Assemblée générale, est réduit de 8.000.000 de dollars par l'annulation du crédit affecté à l'institution d'un régime international permanent pour la région de Jérusalem et à la protection des Lieux saints;

2. Le solde du crédit ouvert par ladite résolution, soit 41.641.773 dollars, est augmenté d'un montant de 2.879.000 dollars, réparti comme suit :

	<i>Crédits ouverts ajustés en vertu du paragraphe 4 de la résolution 356 (IV)</i>	<i>Augmentation ou diminution des crédits</i>	<i>Montant révisé des crédits</i>
A. — ORGANISATION DES NATIONS UNIES			
<i>Chapitres</i>			
<i>Dollars des Etats-Unis</i>			
<i>Titre I. — Sessions de l'Assemblée générale, des conseils, commissions et sous-commissions</i>			
1. L'Assemblée générale, ses commissions et leurs sous-commissions	1.171.825	106.000	1.277.825
2. Le Conseil de sécurité, ses commissions et leurs sous-commissions	112.100	—	112.100
A reporter	1.283.925	106.000	1.389.925

¹⁸ L'article premier du règlement adopté le 7 juin 1950 par le Tribunal administratif est ainsi conçu :
"Sauf décision contraire de l'Assemblée générale des Na-

tions Unies, les membres du Tribunal entrent en fonction le 1er décembre de l'année au cours de laquelle ils ont été désignés par l'Assemblée générale."

		<i>Crédits ouverts ajustés en vertu du paragraphe 4 de la résolution 356 (IV)</i>	<i>Augmentation ou diminution des crédits</i>	<i>Montant révisé des crédits</i>
<i>Chapitres</i>				
	Report	1.283.925	106.000	1,389.925
3.	Le Conseil économique et social, ses commissions et leurs sous-commissions	275.720	—	275.720
	a) Comité central permanent de l'opium et Organe de contrôle des stupéfiants	36.750	—	36.750
	b) Commissions économiques régionales	47.390	—(10.000)	37.390
4.	Le Conseil de tutelle, ses commissions et leurs sous-commissions	176.415	—(9.400)	167.015
	TOTAL DU TITRE I	<u>1.820.200</u>	<u>86.600</u>	<u>1.906.800</u>
 <i>Titre II. — Conférences spéciales, enquêtes et recherches</i>				
5.	Conférences spéciales	115.600	—(31.700)	83.900
6.	Enquêtes et recherches	3.410.200	770.000	4.180.200
	a) Service mobile des Nations Unies	337.000	—	337.000
	TOTAL DU TITRE II	<u>3.862.800</u>	<u>738.300</u>	<u>4.601.100</u>
 <i>Titre III. — Siège de l'Organisation à New-York</i>				
7.	Cabinet du Secrétaire général	510.930	—	510.930
	a) Bibliothèque	449.370	—	449.370
8.	Département des affaires du Conseil de sécurité	793.120	—(23.000)	770.120
9.	Secrétariat du Comité d'état-major	128.800	—(5.000)	123.800
10.	Département des questions économiques	2.330.840	—(20.000)	2.310.840
11.	Département des questions sociales	1.618.050	—(10.000)	1.608.050
12.	Département de la tutelle et des renseignements provenant des territoires non autonomes	916.310	—	916.310
13.	Département de l'information	3.274.280	—	3.274.280
14.	Département juridique	519.140	—	519.140
15.	Conférences et services généraux	7.496.020	—(40.000)	7.456.020
16.	Services administratifs et financiers	2.887.360	—	2.887.360
17.	Dépenses communes afférentes au personnel	3.987.920	1.117.000	5.104.920
18.	Charges communes	2.099.900	78.400	2.178.300
	a) Transfert au siège permanent	—	484.700	484.700
19.	Matériel	223.920	327.000	550.920
	TOTAL DU TITRE III	<u>27.235.960</u>	<u>1.909.100</u>	<u>29.145.060</u>
 <i>Titre IV. — Bureau des Nations Unies à Genève</i>				
20.	Bureau des Nations Unies à Genève (à l'exception des dépenses directement imputables au secrétariat du Comité central permanent de l'opium et de l'Organe de contrôle des stupéfiants qui sont prévues à l'article III)	4.134.830	125.900	4.260.730
	A reporter	<u>4.134.830</u>	<u>125.900</u>	<u>4.260.730</u>

		Crédits ouverts ajustés en vertu du paragraphe 4 de la résolution 356 (IV)	Augmentation ou diminution des crédits	Montant révisé des crédits
<i>Chapitres</i>	Report	4.134.830	125.900	4.260.730
Article III. — Dépenses directement imputables au secrétariat du Comité central permanent de l'opium et de l'Organe de contrôle des stupéfiants		53.270	—	53.270
	TOTAL DU TITRE IV	<u>4.188.100</u>	<u>125.900</u>	<u>4.314.000</u>
<i>Titre V. — Centres d'information</i>				
21. Centres d'information (à l'exception des services d'information du Bureau des Nations Unies à Genève)		746.520	—(15.000)	731.520
	TOTAL DU TITRE V	<u>746.520</u>	<u>—(15.000)</u>	<u>731.520</u>
<i>Titre VI. — Commissions économiques régionales (à l'exception de la Commission économique pour l'Europe)</i>				
22. Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient.		765.840	13.000	778.840
23. Commission économique pour l'Amérique latine		506.530	6.600	513.130
	TOTAL DU TITRE VI	<u>1.272.370</u>	<u>19.600</u>	<u>1.291.970</u>
<i>Titre VII. — Dépenses de représentation</i>				
24. Dépenses de représentation		20.000	—	20.000
	TOTAL DU TITRE VII	<u>20.000</u>	<u>—</u>	<u>20.000</u>
<i>Titre VIII. — Programmes techniques</i>				
25 Fonctions consultatives en matière de service social		601.500	—	601.500
a) Assistance technique en vue du développement économique		508.420	—	508.420
b) Institut international d'administration publique		133.000	—	133.000
c) Service de l'assistance technique		127.020	—	127.020
	TOTAL DU TITRE VIII	<u>1.369.940</u>	<u>—</u>	<u>1.369.940</u>
<i>Titre IX. — Dépenses spéciales</i>				
26. Transfert aux Nations Unies des avoirs de la Société des Nations		533.768	—	533.768
	TOTAL DU TITRE IX	<u>533.768</u>	<u>—</u>	<u>533.768</u>
B. — COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE				
<i>Titre X. — Cour internationale de Justice</i>				
27. Cour internationale de Justice		592.115	14.500	606.615
	TOTAL DU TITRE X	<u>592.115</u>	<u>14.500</u>	<u>606.615</u>
TOTAL GÉNÉRAL		<u>41.641.773</u>	<u>2.879.000</u>	<u>44.520.773</u>

3. Les recettes accessoires qui doivent contribuer à couvrir les dépenses ci-dessus, conformément au paragraphe 2 de la résolution 356 (IV), sont évaluées à 5.091.740 dollars.

324ème séance plénière,
le 14 décembre 1950.